



# COMMUNE DE BOUCHEPORN

## PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014

---

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Mme Micheline FICKINGER, Maire de la Commune de Boucheporn, à la suite de la convocation en date du 6 juin 2014, adressée à chaque membre du Conseil municipal.

**Présents** : FICKINGER Micheline – BOTTIN Sandrine – WANNY André – BIEBER Céline – SCHNEIDER Anne – CEKANOWSKI Marc – LEONARD Richard – STAGNO Corinne – WEBER Barbara – KAISER Christoph – LACOTTE Stéphane – WEHRUNG Julien

**Absents excusés** : WEISSE Thomas / **non excusés** : LOSSON Thierry – WEISSE Fabrice

**Procuration** : de WEISSE Thomas à LACOTTE Stéphane

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Renouvellement de la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme par le DUF
- 2 – Commission Intercommunale des Impôts Directs du DUF
- 3 – Travaux 2014
- 4- Rythme scolaire
- 5- Relais-Senior : Demande de subvention
- 6- GECNAL : Demande de subvention
- 7- Rénovation du monument aux morts : Subvention
- 8- Commission d'Appel d'Offres : Constitution

Madame le Maire demande l'accord au Conseil Municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour afin de procéder à une nouvelle élection de la commission d'appel d'offre.

### **1. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CADRE RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME PAR LE SERVICE URBANISME DU DUF**

Par application des articles R.410-5 et R.423-15 du code de l'urbanisme, la commune dotée d'une carte communale, peut charger les services d'un groupement de collectivités, des actes d'instruction des demandes de certificat d'urbanisme, des demandes de permis et des déclarations.

Considérant que la convention en cours expire le 24 août 2014 ;

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- charge le Service Urbanisme de la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont d'assurer l'instruction des permis, déclarations et certificats d'urbanisme relevant de la compétence du Maire,
- autorise Madame le Maire à signer avec le DUF, la convention cadre fixant les modalités de mise à disposition dudit service.

### **2. COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS DU DUF**

La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) est obligatoire pour les EPCI soumis à la Fiscalité Professionnelle Unique, donc le DUF, et se substitue aux commissions communales de ses communes membres concernant les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Elle est composée de 11 membres, dont :

- le Président de l'EPCI ou un Vice-Président délégué

# PROCES-VERBAL

## DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014

---

- dix commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, désignés par le directeur régional des finances publiques, sur la base d'une liste de 20 noms pour les commissaires titulaires et 20 noms pour les suppléants (donc 40 noms), dressée par l'organe délibérant de l'EPCI, sur proposition de ses communes membres. L'un des commissaires de chaque liste doit être domicilié hors de l'EPCI.

Je vous propose donc de bien vouloir me désigner pour figurer sur la liste des commissaires que le DUF adressera au directeur régional des finances publiques.

Le conseil municipal de BOUCHEPORN propose que Mme Micheline FICKINGER figure sur la liste des commissaires que le DUF adressera au directeur régional des finances publiques dans le cadre de la constitution de la CIID.

### **3 . TRAVAUX 2014**

Madame le Maire présente les conclusions de la commission des travaux qui s'est réunie le 10 juin 2014 ;

Monument aux Morts ⇒ Remise en état pour un montant de 5.200 € (travaux non soumis à la Tva) par l'entreprise GRANIT CREATION de NEBING.

Murs Périscolaire ⇒ en raison de l'effritement des murs il est prévu une reprise des murs soit par l'application d'un grésé soit par la mise en place d'un bardage. Devis sont en cours.

Pour information, la retenue de garantie ne sera pas reversée à l'entreprise ZANNIER Constructions en raison de non reprise des malfaçons (4.056,14 € TTC)

Aire de Jeux ⇒ en raison de la surface insuffisante pour mettre une structure de jeux multifonctions au niveau du lotissement Rue de la Montagne (rue des Potiers), il est envisagé d'installer l'aire de jeux devant le terrain de tennis. Devis à faire

Garage/Tracteur ⇒ 2 solutions : construction d'un garage au niveau du terrain de tennis ou dans la butte à côté du garage actuel. A étudier

### **4. RYTHME SCOLAIRE**

Un sondage auprès des parents sera réalisé mi-août afin de connaître les besoins en matière de garde à partir de 15h30. En fonction des réponses, une décision sera prise.

Accueil périscolaire uniquement de 7h30 à 8h30 le mercredi.

### **5. RELAIS SENIOR – DEMANDE DE SUBVENTION**

VU la demande de subvention présentée par l'association Relais-Sénior-ica qui gère le CLIC de la Nied pour personnes retraitées de plus de 60 ans ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'octroyer, pour 2014, une aide financière représentant 1€ par habitant de plus de 60 ans domicilié dans la commune

### **6. GECNAL – DEMANDE DE SUBVENTION**

VU la demande de subvention présentée par l'association le GECNAL (Groupement d'Etude et de Conservation de la Nature en Lorraine du Warndt) du WARNDT ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas octroyer d'aide financière pour 2014

# PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014

---

## **7. RENOVATION MONUMENT AUX MORTS : Subvention**

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

1/ de procéder à la restauration du Monument aux Mort et retient le devis de l'entreprise GRANIT CREATION de NEBING d'un montant de 5.200,00 € (travaux non soumis à la tva),

2/ autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès des organismes concernés.

## **8. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : Constitution**

Considérant la non-conformité de la Commission d'Appel d'Offre et des Travaux constituée lors de la séance du 11 avril 2014 ;

Le Conseil Municipal décide de retirer la délibération non conforme.

Après avoir fait procéder à de nouvelles élections, la Commission d'Appel d'Offre est composée de :

FICKINGER Micheline

Titulaires :     WANNY André  
                    KAISER Christoph  
                    STAGNO Corinne

Suppléants :    LACOTTE Stéphane  
                    BIEBER Céline  
                    LEONARD Richard

Par contre, la Commission des Travaux sera composée comme suit :

FICKINGER Micheline                    LEONARD Richard  
CEKANOWSKI Marc                      LACOTTE Stéphane  
STAGNO Corinne                         WANNY André  
WEISSE Fabrice                         KAISER Christoph  
BIEBER Céline

*Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées,  
Mme FICKINGER remercie l'assemblée et lève la séance à 22h00.*